

**INFO**

# KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

**JOYEUSES  
FÊTES!**

**À LIRE  
DANS CE  
NUMÉRO :**

- Mot du maire **p. 2 et 3** ▶
- Territoire et urbanisme **p. 4 à 7** ▶
- Loisirs et culture **p. 8 et 9** ▶
- Ski et camp de jour **p. 10 et 11** ▶
- Sécurité **p. 12 et 13** ▶
- Bibliothèque **p. 14** ▶
- Éducation **p. 15 à 17** ▶
- Communauté **p. 18 et 19** ▶



# Mot du maire

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**Michel Dupuis**  
Maire



**Joachim Larochelle-Courchesne**  
District numéro 1



**Annie Neveu**  
District numéro 2



**Roxane Perreault**  
District numéro 3



**Frédéric Bourgeois**  
District numéro 4



**Éliane Neveu**  
District numéro 5



**Jean Lemieux**  
District numéro 6

**Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare**  
850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782  
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca  
www.saintambroise.ca  
facebook.com/saintambroisedekildare

## CHERS AMBROISIENS ET AMBROISIENNES,

Nous voici déjà à l'approche du temps des Fêtes. J'espère qu'en ces temps difficiles, tout le monde réussira quand même à se créer des moments festifs en famille.

Au moment d'écrire ces lignes, beaucoup d'activités sont prévues; vous avez tous reçu une publicité à cet effet. Comme la plupart seront choses du passé quand vous recevrez cette publication, en espérant que vous avez su en profiter avec vos petits. BRAVO à l'équipe des loisirs!

Dans un même contexte, il y eu la Guignolée d'Ambroise pour l'Entraide le samedi 9 décembre dernier. Nous vous remercions encore cette année pour votre énorme soutien; nous avons hâte de vous faire part des résultats de cette grande journée. Je sais que les gens de Saint-Ambroise sont très généreux. Merci.

### Travaux 2023

Cette année, la Municipalité a procédé à la réfection de 9 voies de circulation sur le territoire, refait la surface du terrain de tennis, amélioré ses sentiers et aménagé des installations récréatives et sportives (dans le boisé derrière le parc du Chalet des loisirs).

Les travaux concernant la piste cyclable devraient être en majeure partie terminés, et la population devrait pouvoir l'utiliser dès le printemps prochain.

Cette année nous devons faire la piste de « pumtrack », mais étant donné l'absence de sous-traitant nous avons dû retourner en soumission. Bonne nouvelle, le projet verra le jour l'été prochain! Ce sont nos jeunes qui sont fébriles à la venue de cette activité!

### Vandalisme

Certains méfaits ont eu lieu au parc du Chalet des loisirs, donc, pour contrer le tout, la Municipalité s'est dotée de caméras de surveillance. Je tiens à demander à la population d'ouvrir l'œil quand il y a des méfaits. Le conseil met en place des infrastructures pour nos jeunes, alors il en va de nous tous de voir au bon fonctionnement de celles-ci.

### Rayonnement

J'aimerais féliciter Samuel (urbanisme) et Anthony (loisirs) qui ont eu l'idée de mettre sur pied un projet de développement économique, qui consiste à aller visiter les commerçants de la municipalité, de dialoguer et d'échanger avec eux. Tous les commerçants ont reçu une invitation pour s'inscrire, donc ceux qui n'ont pas répondu, veuillez les contacter (Samuel ou Anthony). Jusqu'à présent, nous sommes fiers des visites déjà faites et les commerçants sont enjoués par cette implication municipale.

Il y aura ensuite des publicités des commerces qui auront été rencontrés publiées sur le site de la Municipalité. Donc encourageons nos commerçants!

# Administration

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes à compter du vendredi 22 décembre à midi jusqu'au 7 janvier inclusivement. Nous serons de retour le lundi 8 janvier 2024 dès 8 h 30.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses Fêtes !



### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Prenez note que les séances du conseil se tiennent à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, situé au 850, rue Principale.

15 janvier

5 février

4 mars

### Bravo et merci à nos bénévoles

Le 18 novembre avait lieu le souper des bénévoles. En mon nom personnel et au nom du conseil municipal, je tiens à remercier sincèrement toutes et tous les bénévoles de notre belle municipalité de Saint-Ambroise. Sachez que le conseil n'hésite pas à appuyer les organismes avec tout le dévouement dont vous faites preuve. Sans votre apport, la municipalité ne rayonnerait pas autant. Donc encore une fois, un gros MERCI!

Lors de cette soirée, il y a eu le dévoilement du bénévole de l'année 2022. Cette année, l'honneur revient à Isabelle Riopel qui a été nommée pour toute son implication, que ce soit au niveau du club FADOQ Quatre saisons, de la bibliothèque ou encore de la Fabrique Sainte-Anne. Alors encore une fois BRAVO pour tout le beau travail accompli!

En terminant, en mon nom, en celui du conseil et en celui de toutes les employées et tous les employés municipaux, nous vous souhaitons de très joyeuses Fêtes!

Prenez note que pour ceux qui voudraient me rejoindre pour des questions, vous pouvez le faire en communiquant avec moi au 450 898-7715.





© L'amie communication

## COLLECTES



### Matières organiques

La collecte du mois de janvier 2024 aura lieu le 12 janvier.

## OPÉRATION DÉNEIGEMENT - QUELQUES RAPPELS

Le déneigement du territoire de la Municipalité nécessite plusieurs heures, selon les conditions météorologiques. Afin de rendre les opérations efficaces, nous tenons à vous rappeler quelques informations importantes :

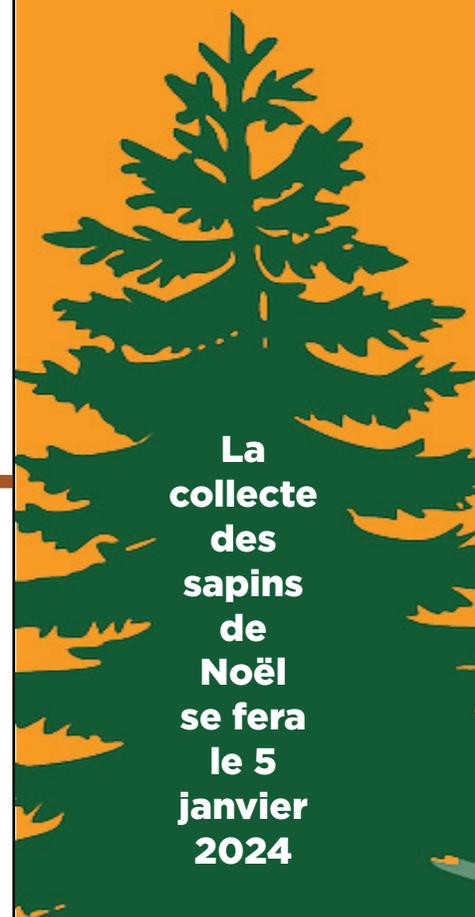
- Prenez note qu'il est strictement interdit de stationner un véhicule sur la voie publique du mercredi 15 novembre 2023 au lundi 15 avril 2024, entre minuit et 7 h, sur l'ensemble du territoire;
- Il est également interdit de pousser la neige de votre entrée sur la voie publique. Elle peut nuire à la circulation et compromettre la sécurité des usagers. De plus, elle augmente inutilement les coûts de déneigement.
- Nous vous prions de ne rien laisser sur le passage des véhicules affectés au déneigement. Lors des journées de tempêtes, portez une attention particulière à vos bacs à déchets, à recyclage ou à compost. Placez-les en retrait ou sur votre terrain et non sur la voie publique.

Nous tenons à vous remercier de votre coopération et de votre patience. Elles sont essentielles afin que les opérations de déneigement s'effectuent dans les meilleures conditions possibles.

## ÉQUIPEMENTS ENDOMMAGÉS

Il arrive que des équipements situés le long des routes rurales soient endommagés lors du déneigement de la route. Si c'est le cas, veuillez contacter la Municipalité au 450 755-4782, poste 101 durant les heures d'ouverture des bureaux afin de signaler ces dommages.

Dès réception de l'information, le personnel municipal transmettra l'information à l'entrepreneur mandaté par la Municipalité afin que les réparations ou le remplacement de la boîte aux lettres endommagée soient effectués par ce dernier.



La  
collecte  
des  
sapins  
de  
Noël  
se fera  
le 5  
janvier  
2024

## LES EAUX D'UN DES TERRAINS VOISINS S'ÉCOULENT CHEZ NOUS, EST-CE LÉGAL?

Oui, dans le cas où il n'y a eu aucun travail d'excavation ou de remblai, ou toute autre transformation manuelle qui ferait en sorte de changer le dénivelé dudit terrain de façon artificielle. Il se peut en effet que les reliefs naturels de terrains voisins ne soient pas tous égaux et dans ce cas précis vous devez tolérer l'écoulement chez vous si votre terrain est plus bas qu'un autre.

Le cas contraire, c'est-à-dire que l'élévation d'un terrain est une conséquence de travaux, n'est pas autorisé. Par exemple, des travaux de remblai qui seraient réalisés en vision d'atténuer l'écoulement des eaux sur le terrain de l'exécutant, ce qui provoquerait un écoulement plus important sur le terrain voisin.



### ARBRES

L'arbre de mon voisin m'inquiète, j'ai peur qu'il tombe ou qu'il brise certaines choses sur mon terrain. Je dois constamment ramasser les feuilles... Que dois-je faire?

En règle générale, il faut tolérer les inconvénients normaux du voisinage (article 976 du Code civil du Québec). Il faut donc accepter que l'arbre du voisin cause, à un certain niveau, du désagrément. Prenons l'exemple de tolérance : plusieurs feuilles tombent sur votre terrain à l'automne, vous passez plusieurs temps à les ramasser, parfois des petites branches tombent sur mon terrain. Ceci est un inconvénient normal qui doit être toléré.

Prenons l'exemple d'un désagrément important : l'arbre de votre voisin chambranle lorsque les vents se lèvent, des branches tombent sur votre terrain, vous avez peur pour vos biens personnels (toile de la piscine, toit du cabanon...). Vous pouvez lui demander, en vertu de l'article 985 du Code civil du Québec, d'abattre un arbre qui nuit de façon importante à votre propriété en conformité avec le règlement de la municipalité qui oblige tout propriétaire à posséder un permis d'abattage d'arbre.



### RENOUÉE DU JAPON À FAIRE CE PRINTEMPS!

Il s'agit d'une plante herbacée vivace (invasive) à croissance rapide. On retrouve ces plantes principales dans des endroits ouverts comme : les rives, les bords de routes et de voies ferrées, les friches et les jardins. Malheureusement, la formation de colonie empêche la croissance d'autres espèces végétales. Il faut donc enlever ces plantes dès leur apparition.

Voici quelques méthodes qui vous permettront de retirer en toute certitude la plante :

- Sur une petite superficie, l'extraction manuelle est plus efficace. Dans le cas où la taille de la tige ou la superficie rend l'extraction plus difficile, il est recommandé de procéder à l'excavation à l'aide d'une machinerie légère.
- La coupe répétée sur plusieurs années peut contribuer à réduire la propagation, celle-ci doit être répétée aux deux (2) semaines durant la saison estivale.
- Couper les tiges le plus près possible du sol puis recouvrir le site atteint d'une membrane noire. Cette méthode doit être utilisée sur plusieurs années.
- Enfin, il est très important d'entreposer les plantes retirées dans des sacs étanches et les envoyer dans un site d'enfouissement. Il ne faut surtout pas composter celles-ci.

## DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT CONSTRUIT AVANT 1940

Comment dois-je faire une demande pour la démolition?

1. Remplir le formulaire à cet effet;
2. Annexer, au formulaire dûment rempli, les documents obligatoires;
3. Indiquer le projet à venir suite à la démolition, s'il a lieu;
4. Payer la demande lors de la transmission des documents;

*\*Aucune demande ne sera étudiée si les documents ne sont pas complets.*

Quelle est l'échéance pour la prise de décision?

Jusqu'en 2026, la décision peut se prendre entre 120 à 150 jours suivant la réception des documents complets.

Comment se déroule l'étude de la demande?

1. Accusé de réception des documents à la Municipalité et étude de la demande;
2. Rencontre du comité de démolition, avec ou sans comité consultatif d'urbanisme;
3. Entre-temps, la demande est transmise au ministère de la Culture et des Communications (MCC) ainsi qu'à la municipalité régionale de comté (MRC);
4. Une fois la décision prise par le comité de démolition, une lettre transmise en courrier recommandé est envoyée au demandeur avec la décision;
5. Le MCC et la MRC ont un délai fixe de 90 jours pour prendre la décision.

## INSTALLATIONS SEPTIQUES

Saviez-vous que l'installation septique doit être vidangée au moins une fois tous les deux (2) ans?

En effet, selon la réglementation régissant tous les systèmes d'assainissement des eaux usées (Q-2, r.22), le propriétaire a la responsabilité d'assurer un suivi sur la vidange.

De plus, lorsque la vidange est faite, une preuve de celle-ci (avec la date ainsi que l'exécutant de la vidange) doit être fournie à la Municipalité, soit en personne ou par courriel à [info@saintambroise.ca](mailto:info@saintambroise.ca).

## ABRI TEMPORAIRE

Le service de l'urbanisme tient à vous rappeler que l'abri temporaire est un bâtiment accessoire temporaire, ce qui implique qu'il devra être retiré au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024 de la propriété.

- Les abris temporaires ne peuvent servir à des fins d'entreposage;
- Les abris temporaires ne peuvent être installés ailleurs que dans l'allée d'accès ou sur une aire de stationnement;
- Il est permis d'avoir un (1) abri temporaire par bâtiment principal;
- Il est permis d'avoir deux (2) abris temporaires pour une maison bifamiliale à condition que la superficie n'excède pas, individuellement, 40 mètres carrés.



# Territoire et urbanisme

## PERMIS ET CERTIFICATS

Les demandes de permis et de certificats doivent être accompagnées d'un formulaire et de plans représentant le projet, sont spécifiquement inclus :

- La construction (résidentielle ou accessoire);
- La rénovation, la réparation, la transformation;
- L'agrandissement;
- L'installation de piscine hors terre ou creusée;
- La démolition ou le déplacement de bâtiment;
- L'installation septique;
- L'abattage d'arbre;
- L'installation d'un enseigne;
- Le lotissement.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE  
850 RUE PRINCIPALE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, QUÉBEC  
J0K1C0  
Téléphone: (450) 755-4762 Télécopieur: (450) 755-4784

**PERMIS**

SITE DES TRAVAUX	PERMIS NO
CADASTRE(S)	ÉMIS LE
PROPRIÉTAIRE	EN VIGUEUR JUSQU'AU
TYPE / NATURE / DESCRIPTION	
RESPONSABLE DU DOSSIER	
Signature: _____	

**CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBL**

Les formulaires de demande de permis sont maintenant disponibles sur le site Web de la Municipalité.

Pour toutes demande de permis ou de certificats, veuillez prévoir un délai raisonnable pour la date de début des travaux. Nous étudierons la demande dans les 30 jours suivant la réception de tous les documents nécessaires pour l'analyse.

Nous vous invitons à communiquer avec Elizabeth Markey (inspectrice en urbanisme, poste 113 ou à [inspection@saintambroise.ca](mailto:inspection@saintambroise.ca)). Elle pourra vous informer sur les dispositions et les normes applicables à votre projet.

**Infirmière  
EN MILIEU  
RURAL**

**Vous êtes âgé de plus de 50 ans?  
Vous avez besoin de soins ou de services de santé?**



**SERVICES  
GRATUITS**

**Mercredi**

**Saint-Ambroise-de-Kildare**

Maison Jean-Damien Laporte — 780, rue Principale

**Prenez rendez-vous en composant le  
450 755-2111, poste 423381**



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière

Québec

## LOCATION DU TEMPS DES FÊTES 2024

Afin de permettre à toutes les citoyennes et tous les citoyens de profiter de la salle municipale de façon juste et équitable pendant le temps des Fêtes (les 24, 25 et 31 décembre, et le 1<sup>er</sup> janvier), la Municipalité fait maintenant l'attribution de la salle grâce à un tirage au sort effectué parmi les candidatures reçues.

Pour les dates de l'année 2024 (24, 25 et 31 décembre 2024 et 1<sup>er</sup> janvier 2025), nous devons avoir reçu les candidatures écrites au plus tard le 15 janvier 2024 (12 h).

Veuillez noter que la priorité est donnée aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare et qu'une seule candidature par famille sera acceptée.

Si, après le 15 janvier 2024, une des dates est toujours disponible, elle sera accordée à la première personne intéressée, selon le principe du premier arrivé premier servi, que la personne soit résidente ou pas. Il en va de même pour toutes les autres journées de l'année.

Donc, si la location de la salle vous intéresse pour le temps des Fêtes 2024, les prochaines dates à faire tirer sont : 24 et 25 décembre 2024, 31 décembre 2024 et 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Veuillez déposer votre candidature par courriel au [loisirs@saintambroise.ca](mailto:loisirs@saintambroise.ca), ou en personne pendant les heures d'ouverture, avant le 15 janvier 2024.



## PROGRAMMATION D'HIVER

Au cours des derniers jours, vous avez reçu le cahier de programmation pour les cours offerts dans la municipalité. Si vous avez manqué votre chance lors de la première période d'inscription, prenez note que nous poursuivons les inscriptions du 9 au 12 janvier 2024 (12 h).

Pour toutes informations concernant l'inscription et la programmation d'hiver 2024, communiquez avec Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs au 450 755-4782, poste 103 ou par courriel à [loisirs2@saintambroise.ca](mailto:loisirs2@saintambroise.ca).



© L'amie communication



## SUR LE CHEMIN DU LUTIN!

Au cours des vacances des Fêtes, lors de votre passage dans les sentiers du parc du Chalet des loisirs, nous vous invitons à garder les yeux ouverts, car quelques lutins se sont cachés dans nos sentiers.

Nous vous invitons à les compter et, par la suite, à remplir le formulaire en lisant le code QR avec l'appareil photo de votre téléphone (formulaire papier disponible à l'intérieur du Chalet des loisirs pendant les heures d'ouverture).

En remplissant le tout, vous pourriez gagner 4 billets pour les Super Glissades Saint-Jean-de-Matha.

Le tirage aura lieu le lundi 8 janvier à 12 h.

# Horaire patinoire



**\*Notez que l'ouverture de la patinoire se fera seulement lorsque les conditions le permettront**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				<b>22 décembre</b> 18 h à 21 h	<b>23 décembre</b> 10 h à 17 h	<b>24 décembre</b> 10 h à 16 h
<b>25 décembre</b> Patinoire fermée	<b>26 décembre</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>27 décembre</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>28 décembre</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>29 décembre</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>30 décembre</b> 10 h à 17 h	<b>31 décembre</b> 10 h à 16 h
<b>1<sup>er</sup> janvier</b> Patinoire fermée	<b>2 janvier</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>3 janvier</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>4 janvier</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>5 janvier</b> 11 h à 16 h 18 h à 21 h	<b>6 janvier</b> (horaire régulier) 10 h à 17 h	<b>7 janvier</b> (horaire régulier) 10 h à 20 h
<b>Horaire régulier en semaine</b> <b>18 h à 21 h</b>					<b>13 janvier</b> (horaire régulier) 10 h à 17 h	<b>14 janvier</b> (horaire régulier) 10 h à 20 h

## L'HIVER AU CHALET! VENEZ DÉCOUVRIR NOS INSTALLATIONS!



Tout au long de la saison hivernale, nous vous invitons à venir profiter de nos diverses installations extérieures. Lors de votre visite au Chalet des loisirs, vous y découvrirez un sentier boisé, long de 2,4 km, parfait pour la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond.

Pour nos adeptes de fatbike, nous vous invitons à profiter des différentes pistes spécialement aménagées pour votre randonnée.

Pour nos fans de patin, vous aurez la chance de profiter de deux patinoires extérieures tout au long de la saison froide.

Nous tenons à vous informer que pendant les heures d'ouverture de la patinoire, le service des travaux publics se réserve le droit de faire l'entretien régulier de la glace. Lors des tempêtes abondantes, le déblaiement se fera une seule fois, après la bordée de neige. Prenez note que seule la responsable du Chalet des loisirs peut communiquer avec les travaux publics pour demander un déblaiement exceptionnel de la patinoire.

**IMPORTANT : La patinoire est réservée pour les cours de patin les dimanches de 9 h à 12 h.**

# Loisirs et culture

## BILLETS DE SKI À VAL SAINT-CÔME

À partir du 4 décembre, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare vous invite à profiter d'un tarif préférentiel en tant que citoyen sur les billets de remontée à la station de ski Val Saint-Côme, que ce soit pour la fin de semaine, pendant les congés fériés ou pendant la semaine de relâche, c'est à vous de choisir! Les billets sont valides en tout temps pour la saison de ski 2024. Faites vite! Les quantités sont limitées.

Coût du billet : 38 \$

### COMMENT SE PROCURER DES BILLETS?

- En personne, à l'hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture;
- Par téléphone au 450 755-4782, poste 103.

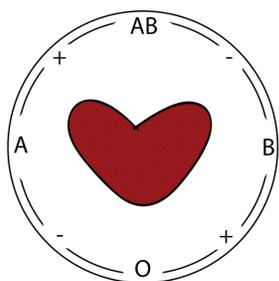
Prenez note que le paiement par carte de crédit au téléphone est obligatoire pour la réservation des billets. À la suite de votre achat, vous devrez passer à l'hôtel de Ville (pendant les heures d'ouverture) récupérer vos billets (850, rue Principale).

La vente de billets s'adresse aux résidentes et résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare seulement. Une pièce d'identité pourrait être demandée lors de la récupération des billets.

\*Les billets sont non remboursables et non échangeables.



## COLLECTE DE SANG



**La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 13 février 2024 à la salle communautaire (750, rue Principale).**

## CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE

Le camp de jour du relâche aura lieu du 4 au 8 mars 2024.

### PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du lundi 5 février au vendredi 9 février 2024, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

La programmation des activités et de plus amples informations seront disponibles sur la page Facebook et sur le site de la Municipalité au mois de janvier 2024 et sera envoyée dans les sacs d'école.

\*Le camp de jour de la relâche est réservé aux enfants qui résident à Saint-Ambroise-de-Kildare **UNIQUEMENT**.

\*\*Les enfants doivent avoir fréquenté la maternelle ou être âgé de 5 ans en date du 30 septembre 2023.

\*\*\*Les places sont limitées en raison de la main-d'œuvre disponible.

## INFOLETTRE



Toujours dans un souci de bonifier ses communications à la population, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare met en place une infolettre mensuelle pour ses citoyens. Nous vous invitons à vous inscrire dès **MAINTENANT!**

### COMMENT S'INSCRIRE?

Pour vous abonner, c'est simple! Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca)

Allez au bas de la page d'accueil et saisissez votre courriel sous la mention « Inscrivez-vous à l'infolettre » et cliquez sur la flèche. Un message de confirmation d'inscription s'affichera à l'écran.

# Camp de jour

## ET C'EST PARTI POUR L'ÉTÉ 2024!

C'est avec beaucoup de plaisir que le département des loisirs et de la culture vous annonce le retour du camp de jour estival pour la saison 2024. Il aura lieu du 25 juin au 16 août 2024. La période d'inscription se déroulera au cours du mois d'avril 2024. Restez à l'affût de nos prochaines publications afin de connaître les dates et les informations complètes concernant la programmation et la tarification.

**IMPORTANT :** Prenez note qu'il n'y aura pas de forfait été. Seule l'inscription à la semaine sera possible. De plus, pour que votre enfant puisse fréquenter le camp de jour, la totalité des frais devra être payée au plus tard lors du 3<sup>e</sup> versement au mois de juin 2024.

\*Le camp de jour est réservé aux enfants qui résident à Saint-Ambroise-de-Kildare UNIQUEMENT.

\*\*Les enfants doivent avoir fréquenté la maternelle ou être âgé de 5 ans en date du 30 septembre 2023.

## NOUS AVONS UN EMPLOI POUR TOI!

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est à la recherche de jeunes étudiantes et étudiants dynamiques pour combler plusieurs postes pour le camp de jour de l'été 2024.



### Animatrice et animateur de camp de jour

- Être âgé(e) de 16 ans et plus;
- Temps plein, du 25 juin au 16 août 2024;
- Entre 35 et 40 heures par semaine;
- Horaire variable pour les formations entre 21 avril et juin 2024;
- Possibilité de congés.

### Animatrice et animateur de service de garde

- Être âgé(e) de 16 ans et plus;
- Temps plein, du 25 juin au 16 août 2024, habituellement de 7 h à 10 h et de 15 h 30 à 17 h 45 (horaire variable);
- Entre 35 et 40 heures par semaine;
- Horaire variable pour les formations entre avril et 17 juin 2024;
- Possibilité de congés.

### Accompagnatrice spécialisée ou accompagnateur spécialisé

- Être âgé(e) de 18 ans et plus;
- Temps plein, du 25 juin au 16 août 2024;
- Entre 30 et 40 heures par semaine en fonction de l'horaire de l'enfant;
- Horaire variable pour les formations entre avril et juin 2024;
- Possibilité de congés.

Si tu souhaites connaître la description complète des postes et des formations, rends-toi directement sur notre site Internet au [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca).

On t'invite à déposer ta candidature au coordonnateur des loisirs et de la culture en lisant le code QR suivant :



ou par courriel à [loisirs@saintambroise.ca](mailto:loisirs@saintambroise.ca) avant le vendredi 23 février 2024.

Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.

# Service de prévention des incendies



## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

## LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



### ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



### INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



### JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



### SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



### FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



### ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



### EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, délégez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



### CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies





## FRAUDES TÉLÉPHONIQUES ENVERS LES AÎNÉS

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit-fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

**On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!

**Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.

### **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**

Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.

### **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**

**Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.

### **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit-fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent?**

On vous demande de surtout n'en parler à personne?

**Méfiez-vous! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.

Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.

Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

### **POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE**

- Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou \*4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web ([www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au [www.centrefraude.ca](http://www.centrefraude.ca).

## AMBIANCE THÉMATIQUE

Une fois par mois, nous aurons une ambiance thématique à la bibliothèque. À l'aide d'images, de lumières et de musique douce, vous pourrez vivre une expérience immersive. Vous aurez aussi un choix de livres sur cette même thématique mis à votre disposition.

Cette activité prendra place les samedis après-midi (de 13 h 30 à 16 h) aux dates suivantes :

- 20 janvier : Un monde merveilleux
- 10 février : De l'amour et du jazz
- 16 mars : Le cinéma muet



## JEU D'ENQUÊTE ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

À partir du mois de janvier, il vous sera possible de jouer à un jeu d'enquête ayant pour thème *Alice au pays des merveilles*. Venez redécouvrir ce classique dans une aventure remplie d'énigmes qui saura enchanter enfants et adultes.

Le jeu dure entre 30 et 45 minutes. Pour y jouer, vous avez tout simplement à demander l'enquête au comptoir de prêts.

## SAC BRICOLAGE : SAINT-VALENTIN

Afin de célébrer la Saint-Valentin, nous vous proposons d'inscrire vos enfants entre 4 et 12 ans à cette activité. Ce sac que vous ramenez chez vous contient une carte à bricoler, des directions pour l'assemblage ainsi que quelques suggestions de lecture.

Les places sont limitées. Pour s'inscrire, contactez la responsable de la bibliothèque par téléphone, courriel ou au comptoir de prêt. La période d'inscription termine le 31 janvier. Avec la confirmation de la responsable, vous pourrez passer à la bibliothèque afin de ramasser le sac d'activités entre le 7 et 10 février.



## COURTS-MÉTRAGES : CINÉMA MUET

L'avènement du cinéma a été un moment remarquable dans l'Histoire et nous souhaitons vous faire découvrir l'ingéniosité des acteurs et producteurs de l'époque. Chaque semaine, du 28 février au 30 mars, nous présenterons des courts-métrages présentant Charlie Chaplin, Harold Lloyd et compagnie!

## VOS ADOS ET LES ÉCRANS : 4 CONSEILS À GARDER EN TÊTE

Cyberdépendance, manque de sommeil, anxiété, intimidation... Avec tout ce dont on entend parler dans les médias en lien avec Internet, il est normal qu'on soit inquiets concernant l'utilisation des écrans de nos jeunes et souhaite poser des gestes pour les protéger.

Toutefois, selon les auteures du livre *Parents dans un monde d'écrans*, il y a certaines choses à avoir à l'esprit pour vous assurer d'aider plutôt que nuire. En voici 4 :

### 1. Évitez de paniquer

La tentation est grande de vouloir tout contrôler et d'imposer des restrictions aux connexions de vos ados. Surtout si vous le faites en raison d'un problème ou d'un dérapage qui vient de survenir. En faisant cela, vous arriverez peut-être à démontrer que vous avez un pouvoir, mais vous n'obtiendrez pas leur confiance. Espionner vos ados en permanence n'est pas non plus la bonne solution : cela ne fera que créer des conflits et augmenter leur niveau de stress. De toute façon, ils trouveront des moyens de contourner cet espionnage avec des applications et des réseaux sociaux que vous ne connaissez pas encore. Il vaut mieux leur poser des questions, dialoguer ouvertement avec eux plutôt que présumer tout savoir. Créez autour d'eux un réseau d'adultes de confiance qui offrent un modèle positif vers lesquels ils pourront se tourner en cas de problème.

### 2. N'adoptez pas une position anti-techno

Pour beaucoup de jeunes, il n'y a pas d'opposition entre « vie en ligne » et « vie hors ligne » ; les deux univers – virtuel et réel – forment ensemble la « vraie vie ». Le développement de l'adolescence passe aujourd'hui par l'utilisation des médias numériques et d'Internet. Comme avec n'importe quel processus d'apprentissage, cela inclut d'y vivre des échecs et de commettre des erreurs. Adopter une position anti-techno est rarement la solution. Il semble plus avisé de préparer adéquatement les enfants à devenir des citoyens branchés, responsables et respectueux des autres, sur les réseaux en ligne et dans le monde en général.

### 3. Respectez leur vie privée sur les réseaux sociaux

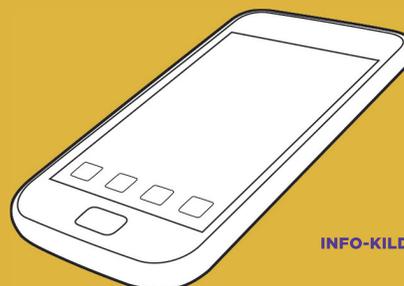
Une chose qui n'a pas changé, c'est le désir des ados de préserver leur intimité. Vous aimiez ça, vous, lorsque vos parents débarquaient dans vos petits partys ou vos réunions d'amis? Eux non plus... Cela demeure vrai, même si les « réunions » se font via les réseaux sociaux. Nous vous suggérons d'être l'« ami » de votre enfant sur les réseaux sociaux, afin de garder un œil sur ses activités en ligne. Il y a cependant une grande différence entre être un observateur discret dans son réseau et intervenir régulièrement sur son mur ou dans le fil des conversations avec ses amis. Bref, monitorer ne veut pas dire vous mêler des réunions sociales de votre jeune, surtout si cela s'accompagne des photos prises du week-end chez oncle Alfred, décorées de petits cœurs animés. C'est en partie pourquoi les plus jeunes délaissent Facebook pour se tourner vers Instagram, WhatsApp ou Snapchat : l'endroit où les parents débarquent de manière trop visible cesse d'être cool.

### 4. Ne méprisez pas leurs selfies

Le fait de se prendre soi-même en photo n'est pas nouveau. La prolifération des selfies est due en bonne partie à la facilité de réaliser ce geste avec les téléphones intelligents. Or, la tendance des jeunes à prendre des autoportraits est régulièrement critiquée par les adultes. « Les jeunes se sentent souvent méprisés, et ça n'aide pas le dialogue », affirme Nellie Brière, conférencière, formatrice et chroniqueuse en matière de réseaux sociaux. « Il faut réaliser que les ados et les jeunes adultes sont arrivés dans un monde où tout a déjà été pris en photo des milliers de fois : qu'est-ce que ça donnerait de photographier une fois de plus la tour Eiffel ou le Grand Canyon? Les selfies, c'est une forme d'appropriation de l'univers. Il faudrait avoir davantage de discussions sur de tels aspects. »

Dialoguer avec votre ado de son usage des écrans est primordial pour l'aider à en faire une utilisation équilibrée. Mais rappelez-vous que « parler » est toujours plus productif si vous restez ouvert et si vous tentez de comprendre le point de vue de votre jeune, tout en mettant de côté vos préjugés.

D'après le livre *Parents dans un monde d'écrans* de M<sup>me</sup> Catalina Briceño et M<sup>me</sup> Marie-Claude Ducas, Les Éditions de l'Homme, 2019



**Bon échange!**

## PETIT GUIDE TECHNO : PARTIE 1

Snapchat, story, TikTok, streaming... Vous voulez vous intéresser à ce que font vos ados en ligne, mais vous avez parfois un peu de difficulté à suivre? C'est normal! L'équipe de PAUSE (<https://pausetonecran.com>) vous propose la première partie d'un petit lexique pour vous aider à vous y retrouver.

En vedette dans ce billet : les réseaux sociaux et le streaming. Et comme l'innovation est le propre du numérique, attendez-vous à devoir vous mettre à jour dans quelques mois!

### **Internet et les écrans, de quoi parle-t-on au juste?**

Ce sont tous les appareils connectés à un réseau Internet (par ex., téléphone intelligent, ordinateur, tablette, télévision intelligente, etc.) qui permettent de regarder, d'écouter et de partager du contenu numérique, que ce soit sous forme de textes, d'images, de vidéos ou de balados (podcasts). Finalement : Internet, en ligne, Web... ce sont tous des synonymes.

## LE STREAMING

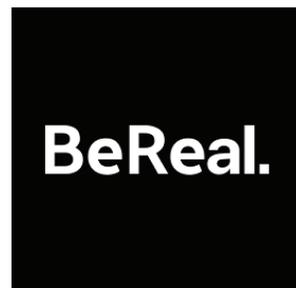
Cette nouvelle technologie hyperpratique est utilisée pour diffuser du contenu (généralement audio et vidéo) en continu via Internet. Voici quelques sites populaires chez les jeunes :

**Netflix** : un service en ligne proposant des films et des séries télévisées en flux continu qui nécessite un abonnement.

**YouTube** : un service en ligne d'hébergement et de diffusion de vidéos en continu par lequel les utilisateurs peuvent envoyer, regarder, commenter, évaluer et partager des vidéos.

**Twitch** : une plateforme de diffusion de vidéos en ligne et en direct axée sur les jeux vidéo et autres sujets variés.

**Spotify** : un service de diffusion en continu de musique numérique, de podcasts (balados) et de vidéos.



## RÉSEAUX SOCIAUX 101

Quand vous étiez ado, le téléphone vous permettait de communiquer avec vos amis. Votre ado, lui, communique avec les siens (plusieurs à la fois, le chanceux!) via les réseaux sociaux. Même besoin, juste un moyen différent! La clé, c'est toutefois l'équilibre. Voici donc quelques-uns des réseaux sociaux et des applications les plus populaires chez les jeunes:

**Instagram** : un réseau qui permet de partager des photos et des vidéos avec ceux qui sont abonnés au compte. Les abonnés peuvent faire défiler les images publiées dans les comptes qu'ils suivent, les aimer, les commenter et les partager. Une story est une option qui permet à l'utilisateur de publier rapidement une photo ou une vidéo de quelques secondes de ce qu'il est en train de faire. Celle-ci s'autodétruit après 24 heures.

**Snapchat** : une appli qui permet de partager des snaps ou des stories. Un snap est un message photo ou vidéo partagé avec un ou plusieurs contacts qui s'autodétruit au bout d'une à dix secondes. Il est également possible de publier du contenu sous forme de story, qui sera visible pour 24 heures seulement.

**Facebook** : un réseau qui permet de publier des images, des photos, des vidéos, des fichiers et des documents, d'échanger des messages, puis de joindre et de créer des groupes. Les utilisateurs peuvent consulter leur fil d'actualité afin de savoir ce qui se passe dans la vie de leurs amis ou des gens et entreprises auxquels ils sont abonnés ou dont ils aiment la page.

**Messenger** : Il s'agit de la messagerie associée à Facebook. Contrairement à Facebook qui tend à être délaissé par les jeunes car leurs parents s'y trouvent, Messenger reste populaire pour communiquer entre eux de façon privée.

**WhatsApp** : une appli mobile multiplateforme qui fournit un système de messagerie instantanée via Internet et les réseaux mobiles.

**Pinterest** : une application dont le principe consiste pour l'utilisateur à organiser et à partager des images qu'il trouve intéressantes. Une fois téléchargées et partagées sur Pinterest, ces images sont transformées en « pins ».

**TikTok** : une application de partage de vidéos et de réseautage social qui propose aux utilisateurs de se filmer dans de courtes vidéos accompagnées d'une trame sonore, à la façon d'une synchro (lip sync).

**BeReal** : une application de photo. Chaque utilisateur est invité à publier, une fois par jour, une photo de ce qu'elle est en train de faire. Cependant, c'est la plateforme qui décide de quand il faut publier et non les utilisateurs. L'utilisateur a 2 minutes pour prendre la photo.

**Tinder (18 ans +)** : une appli de rencontres qui fait défiler des profils d'utilisateurs selon la position géographique. L'utilisateur balaie (*swipe*) vers la droite un profil pour indiquer son intérêt. Lorsque l'intérêt est réciproque, les utilisateurs peuvent échanger des messages.

Vous voilà maintenant mieux informé sur les différentes plateformes sociales et de streaming utilisées par vos ados. Bon, peut-être n'irez-vous pas vous créer un compte perso au pas de course, mais au moins, vous pourrez comprendre un peu plus ce que vos jeunes font sur Internet. C'est toujours ça de pris, non?

## ENTRAIDE KILDARE

L'entraide communautaire se prépare pour l'activité des paniers de Noël. Veuillez noter que les demandes de panier se feront jusqu'au 13 décembre 2023. Une demande peut être faite par téléphone au 450 755-1887.

Le comptoir alimentaire fera sa dernière distribution de l'année le 20 décembre 2023. La distribution reprendra le 13 janvier 2024.

La dernière journée du comptoir vestimentaire sera le lundi 18 décembre 2023. Il sera fermé du 19 décembre au 7 janvier 2024 (inclusivement). La reprise des activités aura lieu le lundi 8 janvier 2024

AA

Les alcooliques anonymes se rencontrent tous les dimanches soir à la salle Esther-Blondin (19 h 30). Pour plus d'informations, communiquer avec M. Roger au 450 756-6703.

## FADOQ

Déjà l'hiver à nos portes!

Nous prenons une pause de nos activités jusqu'au 8 janvier 2024 avec la reprise des cours de danse. Nos prochaines soirées de danse se tiendront les 27 janvier et 24 février et notre dîner de la Saint-Valentin le 14 février. Bienvenue à tous.

Du nouveau, vous pouvez maintenant nous suivre sur notre page Facebook Club Fadoq St-Ambroise-de-Kildare.

Joyeux Temps des Fêtes, bonheur, santé et le paradis à la fin de vos jours!

Les membre du CA  
Club FADOQ SAK

## SCOUTS DE KILDARE

Les scouts de Kildare remercient grandement tous ceux et celles qui ont donné généreusement lors de la dernière collecte du 14 octobre, que ce soit de leur temps ou de leurs bouteilles, canettes, etc., celle-ci fut encore une fois très généreuse.

Nous avons réussi à amasser un montant de 6 363 \$! Vous savez, cette grande générosité permettra à nos jeunes Scouts de faire des éventuellement de nombreuses activités à moindre coût. Prenez note que la prochaine collecte aura lieu le samedi 6 avril 2024.

-----  
Nous profitons de l'occasion, à l'approche du temps des Fêtes, pour vous informer que Nez Rouge a débuté le 24 novembre dernier.

Saviez-vous que l'opération Nez Rouge est aussi un moyen de financement pour les Scouts? Lors de votre inscription comme bénévole, dans la case groupe ou entreprise qui organise votre soirée, vous pouvez vous enregistrer sous Le Groupe Scouts Kildare et ainsi nous permettre de ramasser des fonds pour nos jeunes Scouts. Plusieurs postes autres que accompagnateurs peuvent être disponibles. Suivez-nous sur notre page Facebook Scouts de Kildare où plusieurs détails et informations sont indiqués. Vous pouvez également rejoindre M<sup>me</sup> Cathy Noury au 450 759-6796. Elle se fera un plaisir de vous donner plus de détails!



## COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Avec l'automne vient aussi la saison du rangement. Vous avez des vêtements qui ne conviennent plus mais toujours en bon état : vous pouvez leur donner une deuxième vie en les déposant dans les bacs de dépôts des dons, situés à l'arrière de la salle communautaire.

Nous vous suggérons de protéger les vêtements dans un sac ou un emballage afin d'éviter qu'ils ne soient endommagés. En déposant vos sacs dans notre « cloche » de récupération ils sont à l'abri du vol et du vandalisme.

Le cabanon qui sert de bacs de dépôt pour les autres types de dons a maintenant des affiches indiquant les objets acceptés ou refusés. Vous pouvez également consulter la liste détaillée sur le site Web de la Municipalité au [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca/wp-content/uploads/2023/05/Matieres-acceptees.pdf)

[ca/wp-content/uploads/2023/05/Matieres-acceptees.pdf](http://www.saintambroise.ca/wp-content/uploads/2023/05/Matieres-acceptees.pdf). Nos bénévoles sont présents du lundi au vendredi et entrent vos dons pour les préserver d'actes malveillants.

Nous vous rappelons que les objets brisés ou défectueux doivent être jetés. Les meubles et les appareils électroniques défectueux doivent être envoyés à l'Écocentre.

[www.saintambroise.ca/services-municipaux/environnement/ecocentre-et-rdd](http://www.saintambroise.ca/services-municipaux/environnement/ecocentre-et-rdd).

Enfin, je tiens à vous assurer que dans le respect de l'environnement, nous avons adopté les principes de développement durable, de réutilisation et de récupération.

Soyez assurés que les ventes que nous faisons couvrent les 2/3 de notre budget d'achat des denrées nécessaires à la banque alimentaire de Saint-Ambroise-de-Kildare. Les objets non vendus sont déposés auprès d'organismes de la MRC qui demandent de l'aide pour des clientèles démunies.

Au nom de l'entraide communautaire de Saint-Ambroise-de-Kildare, je vous remercie de votre appui. Il nous permet de réaliser notre mission en ces temps difficiles.

Danielle Lapierre  
450 756-2848



## PAROISSE SAINTE-ANNE

EN MANQUE D'INSPIRATION POUR UN CADEAU DE NOËL? La paroisse Sainte-Anne vous suggère comme cadeau des Fêtes le concert bénéfique du 31 mai 2024 avec la participation de M. Patrick Norman à l'église de Saint-Ambroise-de-Kildare.

### NOUVEAUTÉ - PAIEMENT AVEC UN TERMINAL!

La paroisse s'est dotée d'un terminal de paiement Visa, MasterCard et Interac, pour le traitement de tous les services offerts par la fabrique, soient : messes, funérailles, inhumations, capitation, don, achat de billets de concert de Noël ou autre...

Désormais, vous pouvez régler ces services par cartes de crédit ou de débit. Évidemment que nous acceptons toujours les chèques et l'argent comptant. Ça facilite les choses!

### HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Samedi 24 décembre 2023 :

- 16 h 30 : Saint-Marcelline-de-Kildare
- 19 h : Sainte-Mélanie
- 21 h : Saint-Ambroise-de-Kildare
- Minuit : Saint-Mélanie

Lundi 25 décembre 2023 :

- 10 h 30 : Saint-Ambroise-de-Kildare

Dimanche 31 décembre (Messe de la sainte Famille)

- 9h : Saint-Ambroise-de-Kildare
- 11h : Saint-Mélanie

Dimanche 31 décembre

(Messe de Marie, Mère de Dieu, jour de l'an)

- 16h30 : Saint-Marcelline-de-Kildare

Lundi 1er janvier 2024

(Messe de Marie, Mère de Dieu, jour de l'an) :

- 9h : Saint-Ambroise-de-Kildare
- 11h : Saint-Mélanie

### Concert bénéfique au profit de la Paroisse Sainte Anne

Ayant pour thème : La Paix

Le 31 mai 2024 à 20h

En l'église de St-Ambroise de Kildare

Participation spéciale de

M. Patrick Norman

Se joint à lui,

Mme Nathalie Lord,

Mgr Louis Corriveau,

Mme Élisabeth Richard,

M. Éric Chartier,

Les petits violons de l'école

Fernand Lindsay,

La chorale de paroisse Sainte Anne...

Infos et réservations :

Fabrique Paroisse Sainte Anne  
780 rue Principale,  
St-Ambroise de Kildare

450-753-3055

[fabriqueparoissesainteanne@gmail.com](mailto:fabriqueparoissesainteanne@gmail.com)

Payable par débit, crédit (Visa-MC)  
Chèque & argent

Coût du billet : 45 00\$



Merci à tous les commanditaires ainsi qu'aux généreux donateurs anonymes...  
Savoir vous. Rien n'est possible!



# Calendrier 2024

## Janvier

**5**

Collecte de sapin

**8**

Réouverture des bureaux municipaux

**15 au 19**

Période d'inscription programmation hivernale

**12**

Collecte mensuelle des matières organiques

**15**

Conseil municipal

## Février

**5 au 9**

Période d'inscription camp de jour de la relâche (places limitées)

**12 au 16**

Semaine de la persévérance scolaire

**5**

Conseil municipal

**13**

Collecte de sang

## Mars

**1<sup>er</sup>**

Soirée dansante

**4**

Conseil municipal

**4 au 8**

Semaine de relâche

**29 mars au 1<sup>er</sup> avril**

Fermeture des services municipaux - Pâques

